

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES**  
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 août 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Moncef Boussannouga ZAMMOURI (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Mohamed Lassaad Borji (Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F).

# BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		2 405 330	2 284 059
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 109 937)	(2 052 619)
	<b>(B.1)</b>	295 393	231 440
Immobilisations corporelles		14 005 148	13 233 907
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 295 443)	(8 124 738)
	<b>(B.1)</b>	5 709 705	5 109 169
Immobilisations financières	<b>(B.2)</b>	40 655 521	41 273 862
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>46 660 619</b>	<b>46 614 471</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>46 660 619</b>	<b>46 614 471</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	<b>(B.3)</b>	73 512 959	53 274 225
Clients et comptes rattachés		27 355 676	15 470 347
Provisions sur comptes clients		(1 365 369)	(1 365 369)
	<b>(B.4)</b>	25 990 307	14 104 978
Autres actifs courants		10 052 733	5 070 060
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(2 000)
	<b>(B.5)</b>	10 050 733	5 068 060
Placements et autres actifs financiers	<b>(B.6)</b>	35 934 666	44 201 142
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.7)</b>	20 281 061	12 908 382
<b>Total des actifs courants</b>		<b>165 769 726</b>	<b>129 556 787</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>212 430 345</b>	<b>176 171 258</b>

# BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au	
	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		21 200 067	21 200 067
Résultats reportés		35 300 590	30 277 928
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>94 750 657</b>	<b>89 727 995</b>
Résultat de l'exercice		21 970 727	25 295 162
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(B.8)</b>	<b>116 721 384</b>	<b>115 023 157</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	<b>(B.9)</b>	350 000	350 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>390 000</b>	<b>390 000</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.10)</b>	87 842 456	57 304 442
Autres passifs courants	<b>(B.11)</b>	7 476 218	3 325 726
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.12)</b>	287	127 933
<b>Total des passifs courants</b>		<b>95 318 961</b>	<b>60 758 101</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>95 708 961</b>	<b>61 148 101</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>212 430 345</b>	<b>176 171 258</b>

# ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2019	31 décembre 2018
Revenus	(R.1)	198 921 057	180 269 448
Coûts des ventes	(R.2)	(162 576 776)	(146 824 938)
<b>Marge Brute</b>		<b>36 344 281</b>	<b>33 444 510</b>
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 247 041	1 221 869
Frais de distribution	(R.4)	(5 038 755)	(4 736 935)
Frais d'administration	(R.5)	(4 368 872)	(4 970 061)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(959 629)	(1 019 222)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(9 120 215)</b>	<b>(9 504 349)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>27 224 066</b>	<b>23 940 161</b>
Charges financières nettes	(R.7)	(208 400)	(191 630)
Produits des placements	(R.8)	6 618 965	9 529 082
Autres gains ordinaires	(R.9)	151 722	50 222
Autres pertes ordinaires		(31 039)	(36 207)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>33 755 314</b>	<b>33 291 628</b>
Impôt sur les bénéfices		(11 147 582)	(7 688 909)
Contribution sociale de solidarité		(637 005)	(307 557)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>21 970 727</b>	<b>25 295 162</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>21 970 727</b>	<b>25 295 162</b>

# ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>			
Résultat net		21 970 727	25 295 162
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	367 254	715 518
*Reprises sur provisions		-	(242 937)
*Variation des :			
- Stocks	(F.2)	(20 238 734)	(16 532 132)
- Créances clients	(F.2)	(11 885 329)	(2 471 394)
- Autres actifs	(F.2)	(4 982 673)	(2 717 122)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	34 688 506	(10 096 906)
*Autres ajustements			
-Plus ou moins-values de cession	(F.4)	(67 971)	-
<b>Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des opérations d'exploitation</b>		<b>19 851 780</b>	<b>(6 049 811)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(1 031 743)	(1 082 794)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6)	67 971	-
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7)	(81 659)	(4 899 146)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.8)	700 000	700 000
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement</b>		<b>(345 431)</b>	<b>(5 281 940)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(20 272 500)	(23 523 750)
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement</b>		<b>(20 272 500)</b>	<b>(23 523 750)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(766 151)</b>	<b>(34 855 501)</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>56 981 591</i>	<i>91 837 092</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.9)	<i>56 215 440</i>	<i>56 981 591</i>

# SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Revenus	198 921 057	180 269 448
Autres produits d'exploitation	1 247 041	1 221 869
Coût d'achat des marchandises vendus	(161 391 278)	(145 722 434)
<b>Marge Commerciale</b>	<b>38 776 820</b>	<b>35 768 883</b>
Autres charges externes	(4 042 021)	(3 875 813)
<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>34 374 799</b>	<b>31 893 070</b>
Charge du personnel	(6 191 103)	(6 933 688)
Impôts et taxes	(541 125)	(489 390)
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>27 642 571</b>	<b>24 469 992</b>
Autres gains ordinaires	151 722	50 222
Produits financiers	6 618 965	9 529 082
Autres pertes ordinaires	(82 289)	(93 456)
Charges financières nettes	(208 401)	(191 630)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(367 254)	(472 582)
Impôt sur les sociétés	(11 147 582)	(7 688 909)
Contribution sociale de solidarité	(637 005)	(307 557)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>21 970 727</b>	<b>25 295 162</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>21 970 727</b>	<b>25 295 162</b>

# Notes aux Etats Financiers

## I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A «Automobile Réseau Tunisien et Services» (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque «RENAULT» et «DACIA» et en la réparation de voitures.

## II. REFERENTIEL COMPTABLE

### II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

### II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

#### - Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

#### - Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

<b>Nature</b>	<b>Taux annuels</b>
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

#### - Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la Contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

### III. NOTES EXPLICATIVES

#### III.1. Notes sur le bilan

##### B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Cession ou reclast.	Valeur brute au 31/12/2019	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2018	Dotations	Reprises sur cessions	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2019	VCN au 31/12/2019	VCN au 31/12/2018
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(777 501)	(50 000)	-	(827 501)	172 499	222 499
Logiciels	1 283 309	-	-	1 283 309	(1 275 118)	(7 318)	-	(1 282 436)	873	8 190
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Immob incorporelles en cours	-	121 271	-	121 271	-	-	-	-	121 271	-
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>2 284 059</b>	<b>121 271</b>	<b>-</b>	<b>2 405 330</b>	<b>(2 052 619)</b>	<b>(57 318)</b>	<b>-</b>	<b>(2 109 937)</b>	<b>295 393</b>	<b>231 440</b>
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	3 278 875	9 151	-	3 288 026	(2 954 425)	(66 968)	-	(3 021 393)	266 633	324 450
Matériel industriel	1 124 206	55 538	-	1 179 744	(987 227)	(36 873)	-	(1 024 100)	155 644	136 979
Outillage industriel	123 587	33 953	-	157 540	(101 589)	(8 726)	-	(110 315)	47 225	21 998
Matériel de transport	1 165 191	75 735	(139 231)	1 101 695	(935 938)	(86 318)	139 231	(883 025)	218 670	229 253
Equipement de bureau	784 347	70 695	-	855 042	(716 348)	(35 274)	-	(751 622)	103 420	67 999
Autres immobilisations corporelles	181 420	520	-	181 940	(131 984)	(11 975)	-	(143 959)	37 981	49 436
Matériel informatique	1 089 432	46 350	-	1 135 782	(1 037 508)	(42 894)	-	(1 080 402)	55 380	51 924
AAI divers	170 163	17 176	-	187 339	(71 761)	(20 908)	-	(92 669)	94 670	98 402
Immob corporelles en cours	1 129 294	601 354	-	1 730 648	(138 996)	-	-	(138 996)	1 591 652	990 298
Avances et acomptes sur immob. corporelles	20 918	-	-	20 918	-	-	-	-	20 918	20 918
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>13 233 907</b>	<b>910 472</b>	<b>(139 231)</b>	<b>14 005 148</b>	<b>(8 124 738)</b>	<b>(309 936)</b>	<b>139 231</b>	<b>(8 295 443)</b>	<b>5 709 705</b>	<b>5 109 169</b>
<b>Total Immob. corporelles et incorporelles</b>	<b>15 517 966</b>	<b>1 031 743</b>	<b>(139 231)</b>	<b>16 410 478</b>	<b>(10 177 357)</b>	<b>(367 254)</b>	<b>139 231</b>	<b>(10 405 380)</b>	<b>6 005 098</b>	<b>5 340 609</b>

## B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2019 un solde de 40 655 521 DT contre un solde de 41 273 862 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cession</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
- SIDEV	10 600 000	-	-	10 600 000
- WALLYS SERVICES	5 235 400	-	-	5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850	-	-	4 999 850
- BOWDEN	100	-	-	100
- AUTRONIC	587 820	-	-	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-	-	10 621
- ADEV	2 866 700	-	-	2 866 700
- ARTIMO	12 500 000	-	-	12 500 000
- UIB	1 485 714	-	-	1 485 714
- VEDEV	149 550	-	-	149 550
<b>Total brut des titres de participation</b>	<b>38 435 755</b>	-	-	<b>38 435 755</b>
Titres immobilisés	2 700 000	-	700 000	2 000 000
Dépôts et cautionnements	138 107	81 659	-	219 766
<b>Total</b>	<b>41 273 862</b>	<b>81 659</b>	<b>700 000</b>	<b>40 655 521</b>

## B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2019, un solde de 73 512 959 DT contre un solde de 53 274 225 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
Véhicules neufs	65 504 436	53 152 810
Pièces de rechange	240 641	121 415
Véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	7 767 882	-
<b>Total</b>	<b>73 512 959</b>	<b>53 274 225</b>

## B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2019 un solde net de 25 990 307 DT contre un solde net de 14 104 978 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
Clients VN et APV	14 463 355	7 882 555
Clients effets à recevoir	11 515 918	6 207 024
Autres clients	11 034	15 399
Clients douteux	1 365 369	1 365 369
<b>Total brut</b>	<b>27 355 676</b>	<b>15 470 347</b>
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 365 369)	(1 365 369)
<b>Total net</b>	<b>25 990 307</b>	<b>14 104 978</b>

### B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2019 un solde net de 10 050 733 DT contre un solde net de 5 068 060 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
Personnel	153 781	140 922
Etat impôts et taxes	6 116 375	3 200 710
Avances aux fournisseurs	2 938 202	450 092
Compte de régularisation actif	785 546	1 198 251
Autres débiteurs divers	58 829	80 085
<b>Total brut</b>	<b>10 052 733</b>	<b>5 070 060</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(2 000)
<b>Total net</b>	<b>10 050 733</b>	<b>5 068 060</b>

### B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 35 934 666 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 44 201 142 DT au 31 décembre 2018 et correspondent à des placements à court terme.

### B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2019 un solde de 20 281 061 DT contre un solde de 12 908 382 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
ATTIJARI BANK	6 695 243	2 255 020
BT	2 414 947	4 214 490
BANQUE ZITOUNA	452 107	104 476
ARAB TUNISIAN BANK	202 266	26 378
UIB	7 054 733	5 148 890
AMEN BANK	81 741	90 255
UBCI	143 347	352 605
ABC	20 671	20 671
STB	110 907	140 556
BNA	489 350	-
BIAT	333 201	390 383
BH	4 916	15 253
BTL	237 506	142 357
Effet à l'encaissement	2 034 297	-
Caisse à fond fixe	5 829	7 000
CCP	-	48
<b>Total</b>	<b>20 281 061</b>	<b>12 908 382</b>

## B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2019 une valeur de 116 721 382.637 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit:

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2017</b>	<b>38 250 000</b>	<b>3 825 000</b>	<b>17 315 473</b>	<b>59 594</b>	<b>24 346 129</b>	<b>29 455 549</b>	<b>113 251 745</b>
Affectation du résultat 2017 (PV AGO du 18/06 2018)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	29 455 549	(29 455 549)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(23 523 750)	-	(23 523 750)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	25 291 162	25 291 162
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 31/12/2018</b>	<b>38 250 000</b>	<b>3 825 000</b>	<b>17 315 473</b>	<b>59 594</b>	<b>30 277 928</b>	<b>25 291 162</b>	<b>115 023 157</b>
Affectation du résultat 2017 (PV AGO du 12/07/2019)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	25 291 162	(25 291 162)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(20 272 500)	-	(20 272 500)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	21 970 727	21 970 727
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>38 250 000</b>	<b>3 825 000</b>	<b>17 315 473</b>	<b>59 594</b>	<b>35 300 590</b>	<b>21 970 727</b>	<b>116 721 384</b>

### **B.9. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2019 un solde de 350 000 DT contre 350 000 DT au 31 décembre 2018.

### **B.10. Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2019 un solde de 87 842 456 DT contre un solde de 57 304 442 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	2 898 693	37 325 357
Effets à payer	76 953 045	19 782 600
Fournisseurs - factures non encore parvenues	7 990 718	196 485
<b>Total</b>	<b>87 842 456</b>	<b>57 304 442</b>

### **B.11. Autres passifs courants**

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2019 un solde de 7 476 218 DT contre un solde de 3 325 726 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
Etat - impôts et taxes	5 078 836	581 002
Avances et acomptes clients	544 303	465 114
Créditeurs divers	552 430	624 481
Personnel	874 312	959 624
Compte de régularisation passif	426 337	695 505
<b>Total</b>	<b>7 476 218</b>	<b>3 325 726</b>

### **B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde 287 DT au 31 décembre 2019 contre un solde 127 933 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
BTK	265	265
BNA	-	127 668
CCP	22	-
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>127 933</b>

### III.2. Notes sur l'état de résultat

#### R.1. Revenus

Les revenus totalisent 198 921 057 DT au titre de l'exercice 2019 contre 180 269 448 DT au titre de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Ventes de véhicules neufs	191 585 575	173 876 833
Ventes pièces de rechange y compris huile	4 776 215	4 612 052
Ventes travaux atelier	1 548 666	1 206 714
Ventes garanties	904 197	414 269
Ventes de matériels extérieurs pour VN	106 404	159 580
<b>Total</b>	<b>198 921 057</b>	<b>180 269 448</b>

#### R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2019 s'élève à 162 576 776DT contre 146 824 938 DT encourus au cours de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Achats de marchandises consommées	161 445 109	145 728 917
Charges de personnel	681 617	730 821
Autres charges d'exploitation	450 050	365 200
<b>Total</b>	<b>162 576 776</b>	<b>146 824 938</b>

#### R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 247 041 DT au titre de l'exercice 2019 contre 1 221 869 DT au titre de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Autres activités et revenus des immeubles	919 536	844 050
Transfert de charges	320 245	354 594
Ventes déchets	6 685	23 201
Parking	575	24
<b>Total</b>	<b>1 247 041</b>	<b>1 221 869</b>

#### **R.4. Frais de distribution**

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2019 s'élèvent 5 038 755 DT contre 4 736 935 DT encourus au cours de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Charge de personnel	2 573 465	2 571 406
Autres charges d'exploitation	2 160 854	1 773 297
Achats d'approvisionnements	304 436	392 232
<b>Total</b>	<b>5 038 755</b>	<b>4 736 935</b>

#### **R.5. Frais d'administration**

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 4 368 872 DT contre 4 970 061 DT encourus au cours de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Charges de personnel	2 936 022	3 631 460
Autres charges d'exploitation	920 521	963 456
Achats d'approvisionnements consommés	512 329	375 145
<b>Total</b>	<b>4 368 872</b>	<b>4 970 061</b>

#### **R.6. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 959 629 DT contre 1 019 222 DT encourues au cours de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Autres charges d'exploitation	592 375	546 640
Dotations aux amortissements et aux provisions	367 254	472 582
<b>Total</b>	<b>959 629</b>	<b>1 019 222</b>

#### **R.7. Charges financières nettes**

Les charges financières nettes totalisent 208 400 DT au titre de l'exercice 2019 contre 191 630 DT au titre de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Charges financières	148 816	124 478
Intérêts sur effets VN	360 52	1 898
Gains de change	(2 322)	-
Pertes de change	25 854	65 254
<b>Total</b>	<b>208 400</b>	<b>191 630</b>

### **R.8. Produits des placements**

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 6 618 965DT contre 9 529 082 DT réalisés au cours de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Dividendes reçus d'ARTEGROS	1 999 940	1 999 940
Dividendes reçus d'ADEV	-	430 005
Dividendes reçus de l'UIB	73 772	68 503
Dividendes reçus d'AUTRONIC	-	255 953
Autres dividendes	10 832	6 848
Produits sur placements à court terme	4 534 421	6 767 833
<b>Total</b>	<b>6 618 965</b>	<b>9 529 082</b>

### **R.9. Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires totalisent 151 722 DT au titre de l'exercice 2019 contre 50 222 DT au titre de l'exercice 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Plus-Value sur cession d'immobilisations	67 971	-
Autres gains	83 751	50 222
<b>Total</b>	<b>151 722</b>	<b>50 222</b>

### III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

#### F.1. Amortissements et provisions

	<b>Montants en DT</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	309 936
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	57 318
<b>Total</b>	<b>367 254</b>

#### F.2. Variation des actifs

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019 (a)</b>	<b>Solde au 31/12/2018 (b)</b>	<b>Variation (b) - (a)</b>
Stock	73 512 959	53 274 225	(20 238 734)
Créances clients	27 355 676	15 470 347	(11 885 329)
Autres actifs	10 052 733	5 070 060	(4 982 673)
<b>Variation des actifs</b>	<b>110 921 368</b>	<b>73 814 632</b>	<b>(37 106 736)</b>

#### F.3. Variation des passifs

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019 (a)</b>	<b>Solde au 31/12/2018 (b)</b>	<b>Variation (a) - (b)</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	87 842 456	57 304 442	30 538 014
Autres dettes	7 476 218	3 325 726	4 150 491
<b>Variation des passifs</b>	<b>95 318 674</b>	<b>60 630 168</b>	<b>34 688 506</b>

#### F.4. Plus ou moins-values de cession

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Plus-value de cession	(67 971)
<b>Total</b>	<b>(67 971)</b>

#### F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(1 031 743)
<b>Total</b>	<b>(1 031 743)</b>

#### **F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles**

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	67 971
<b>Total</b>	<b>67 971</b>

#### **F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières**

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Dépôts et cautionnements	(81 659)
<b>Total</b>	<b>(81 659)</b>

#### **F.8. Encaissements sur cession d'immobilisations financières**

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Titres immobilisés	700 000
<b>Total</b>	<b>700 000</b>

#### **F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice**

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Placements à court terme	35 934 666
BTK	(265)
CCP	(22)
ATTIJARI BANK	6 695 243
BT	2 414 947
ZITOUNA	452 107
ARAB TUNISIAN BANK	202 266
UIB	7 054 733
AMEN BANQUE	81 741
UBCI	143 347
ABC	20 671
STB	110 907
BNA	489 350
BIAT	333 201
BH	4 916
BTL	237 506
Effets à l'encaissement	2 034 297
Caisse à fond fixe	5 829
<b>Total</b>	<b>56 215 440</b>

#### IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	1 566 967	1 566 967	-
<b>Total</b>	<b>1 566 967</b>	<b>1 566 967</b>	-

(1) Cautions douanières et fiscales, cautions de retenue de garantie et cautions sur marchés définitives et provisoires

#### V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2019 et 2018 se présentent comme suit :

Libellé	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net	21 970 727	25 295 162
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
<b>Résultat par action</b>	<b>0,574</b>	<b>0,661</b>

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

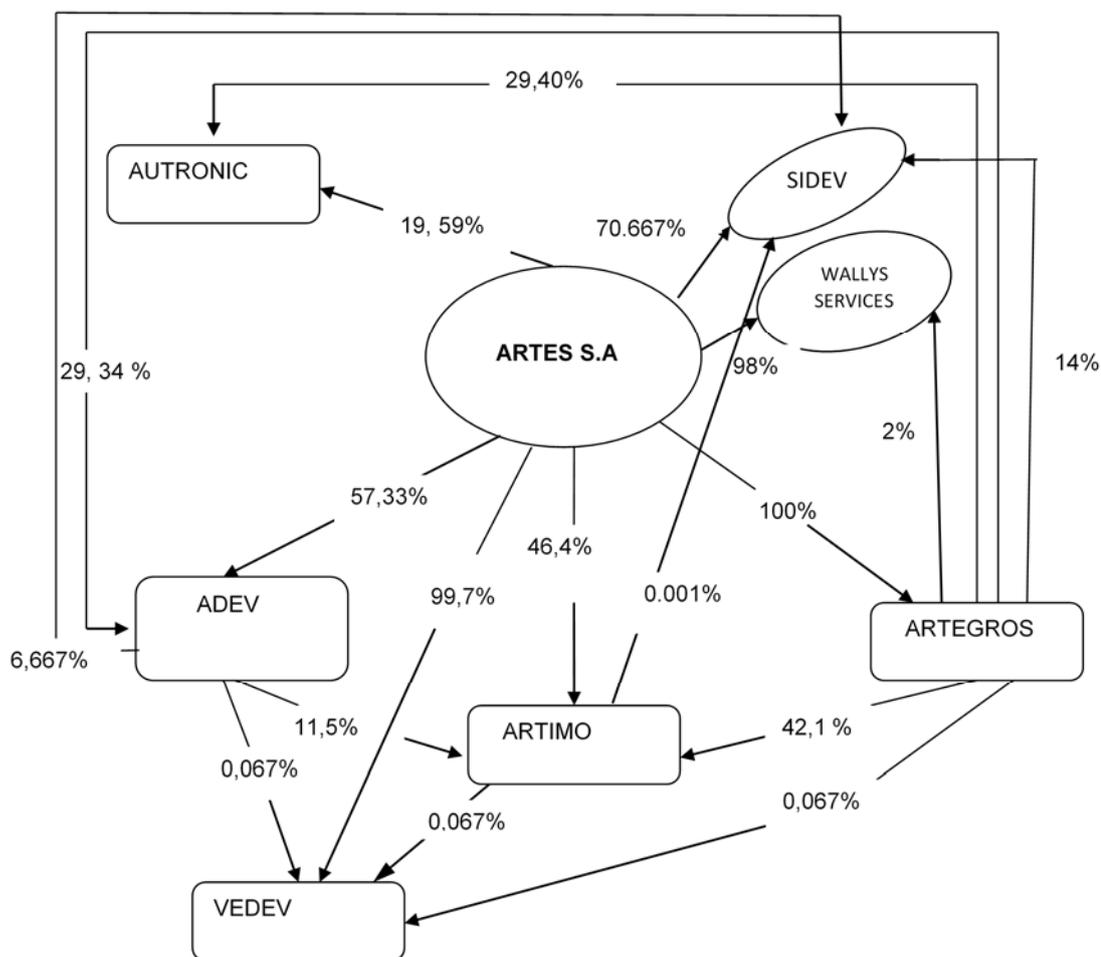
## VI. Notes sur les parties liées

### 6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

#### 1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



#### 2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes : DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM, IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

## **6.2. Transactions avec les parties liées**

### **1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES**

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les achats de pièces de rechange facturés par la société «ARTEGROS S.A» à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 4 601 856 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2019, la dette du fournisseur «ARTEGROS» s'élève à 881 805 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 215 301 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2019, la créance du client «ADEV S.A.R.L.» représente un solde débiteur de 112 895 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes réalisées avec la société «Wallys Services S.A.R.L.» s'élèvent à 9 017 DT hors TVA. Au 31 décembre 2019, la créance du client «Wallys Services S.A.R.L.» représente un solde débiteur de 3 610 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes réalisées avec la société « AUTRONIC » s'élèvent à 197 DT hors TVA. Au 31 décembre 2019, la créance du client « AUTRONIC » est payée en totalité.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes de la part de la société «ARTEGROS SA» au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 1 999 940 DT.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L.» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue Kheireddine Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 71 194 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L.» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, le loyer correspondant s'élève à 498 358 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 106 791 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ARTEGROS S.A» un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 263 418 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société « ADEV SARL ». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 56 955 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ADEV S.A.R.L» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV S.A.R.L» s'élèvent à 145 861 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «Wallys Services S.A.R.L» un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «Wallys Services S.A.R.L» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «Wallys Services S.A.R.L» s'élèvent à 30 000 DT en hors taxes.

## 2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2019 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

<b>Société</b>	<b>Chiffre d'affaires HT 2019</b>	<b>Créance au 31/12/2019</b>
DALMAS	25 474	35 061
ITUCY PEUGEOT	8 646	7 197
MINOTERIE LA SOUKRA	-	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	5 836	1 576
AFRI IMMOBILIERE	804	325
IMMOBILIER DE MAGREB	14 397	4 142
AFRIVISION SONY	208	1 023
AFRIVISION SERVICES	3 572	4 577
<b>Total</b>	<b>58 937</b>	<b>53 787</b>

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre «ARTES S.A» et «Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L» pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par «Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L», s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la charge de loyer s'élève à 402 174 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre «ARTES S.A» et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2019, la charge de loyer s'élève à 250 443 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société «ARTES S.A» auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2019, se présentent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Achats HT 2019</b>	<b>Dettes au 31/12/2019</b>
AFRIVISION SERVICES	7 459	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS	2 928	-
<b>Total</b>	<b>10 387</b>	<b>1 665</b>

### 3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Président du Conseil d'Administration au titre de la supervision, de la planification et des conseils accordés à la société est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2016. Cette rémunération s'élève à 37 500 DT net par an. La rémunération au titre de l'exercice 2019 s'élève à 15 328 DT.
- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 210 000 dinars. Toutefois, la rémunération accordée au titre de l'exercice 2019 s'élève à 161 341 DT, vu la démission du Directeur Général en fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019.
- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 250 000 dinars. La rémunération au titre de l'exercice 2019 s'élève à 122 154 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2019 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 juillet 2019 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2018 pour un montant global de 25 000 DT.

Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération*	22 641		557 829		-	-
- Jetons de présence	-		-		45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence	-		-		(25 000)	-
<b>Total</b>	<b>22 641</b>		<b>557 829</b>		<b>20 000</b>	<b>45 000</b>

\* Rémunération brute et cotisations patronale.

#### B. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société «ARTES S.A» au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- La rémunération et les avantages accordés au Président du Conseil d'Administration de la société « ARTES S.A. » par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
  1. Par la société ARTEGROS SA : une rémunération nette de 12 368 DT par an
  2. Par la société ADEV SARL : une rémunération nette de 12 368 DT par an.
- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général démissionnaire de la société « ARTES S.A. » par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
  1. Par la société ARTEGROS SA : un salaire net de 77 444 DT par an
  2. Par la société ADEV SARL : un salaire net de 77 517 DT par an
- Le nouveau Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous le contrôle de la société ARTES S.A au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

### VII. Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du Covid-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Il s'agit d'évènements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. La baisse des activités liée à cette pandémie et les mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Il est à signaler que les revenus extraits de la situation comptable, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, telle qu'établie au 31 mars 2020, s'élèvent à 32 736 290 DT contre 44 309 167 DT au 31 mars 2019, soit une baisse de 26%. Le mois de mars 2020 a enregistré une baisse des revenus de 45% par rapport ceux du mois de mars 2019. Cette baisse est essentiellement due au confinement lié à la pandémie du Covid-19.

# **RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

Tunis, le 20 juillet 2020

Messieurs les Actionnaires  
de la société **ARTES S.A**  
39, Avenue Kheireddine Pacha  
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

## **I. Rapport sur l'audit des états financiers**

### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 116 721 384 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 21 970 727 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### **Reconnaissance des revenus**

#### Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour un montant de 198 921 057 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 191 585 575 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

#### Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné, évalué et testé sur les contrôles clés pertinents correspondants.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

### ***Observation***

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VII. Evénements postérieurs à la date de clôture, se rapportant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir

des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Autre point***

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions se rapportant à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

**Les commissaires aux comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**M.T.B.F**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Mohamed Lassaad Borji**

**Moncef Boussanouga Zammouri**

# ***Rapport Spécial***

Tunis, le 20 juillet 2020

Messieurs les Actionnaires  
de la société **ARTES S.A**  
39, Avenue Kheireddine Pacha  
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## ***I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Conventions conclues avec la société filiale «Wallys Services S.A.RL» :

- La société «ARTES S.A» a conclu avec la société «Wallys Services S.A.R.L» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «Wallys Services S.A.RL» s'élèvent à 30 000 DT en hors taxes.
- La société «ARTES S.A» a conclu avec la société «Wallys Services S.A.R.L» un contrat de location d'un local à usage administratif et commercial, sis à Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la location de ce local s'élève à 12 000 DT en hors taxes (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). La totalité du montant facturé par la société «ARTES S.A» a été payée par la société « Wallys Services S.A.R.L » au 31 Décembre 2019.

### Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- Les achats de pièces de rechange facturés par la société «ARTEGROS S.A» à la société «ARTES S.A» au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élèvent à 4 601 856 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2019, la dette du fournisseur «ARTEGROS» s'élève à 881 805 DT.
- Les ventes réalisées avec la société «ADEV SARL» au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 215 301 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2019, la créance du client «ADEV S.A.R.L» représente un solde débiteur de 112 895 DT.
- Les ventes réalisées avec la société «Wallys Services S.A.R.L» au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 9 017 DT hors TVA. Au 31 décembre 2019, la créance du client «Wallys Services S.A.R.L» représente un solde débiteur de 3 610 DT.
- Les ventes réalisées avec la société «AUTRONIC» au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 197 DT hors TVA. Au 31 décembre 2019, la créance du client «AUTRONIC» est payée en totalité.
- La société «ARTES S.A» a perçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des dividendes de la part de la société «ARTEGROS SA» au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 1 999 940 DT.

### Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «ARTES S.A» avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2019 au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après.

<b>Société</b>	<b>Chiffre d'affaires HT 2019</b>	<b>Créance TTC au 31/12/2019</b>
DALMAS	25 474	35 061
ITUCY PEUGEOT	8 646	7 197
MINOTERIE LA SOUKRA	-	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	5 836	1 576
AFRI IMMOBILIERE	804	325
IMMOBILIER DE MAGREB	14 397	4 142
AFRIVISION SONY	208	1 023
AFRIVISION SERVICES	3 572	4 577
<b>Total</b>	<b>58 937</b>	<b>53 787</b>

- Les achats effectués par la société «ARTES S.A» auprès des parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2019, se présentent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Achats HT 2019</b>	<b>Dettes TTC au 31/12/2019</b>
AFRIVISION SERVICES	7 459	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS	2 928	-
<b>Total</b>	<b>10 387</b>	<b>4 815</b>

## **II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L.» une convention pour la mise à disposition d'une partie de son terrain sis au 39, avenue Kheireddine Pacha.  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 71 194 DT en hors taxes

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L.» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, le loyer correspondant s'élève à 498 358 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 106 791 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTEGROS S.A» un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 263 418 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société «ADEV S.A.R.L.». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 56 955 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ADEV S.A.R.L.» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 145 861 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre «ARTES S.A» et «Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L.» pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par «Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L.», s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la charge de loyer s'élève à 402 174 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre «ARTES S.A» et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2019, la charge de loyer s'élève à 250 443 DT en hors taxes.

### ***III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants***

**A.** Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Président du Conseil d'Administration au titre de la supervision, de la planification et des conseils fournis à la société est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2016. Cette rémunération s'élève à 37 500 DT net par an. La rémunération au titre de l'exercice 2019 s'élève à 15 328 DT.
- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 210 000 dinars. Toutefois, la rémunération accordée au titre de l'exercice 2019 s'élève à 161 341 DT, vu la démission du Directeur Général en fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019.
- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 250 000 dinars. La rémunération au titre de l'exercice 2019 s'élève à 122 154 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2019 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 juillet 2019 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2018 pour un montant global de 25 000 DT.

**B.** Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération*	22 641	-	557 829	-		
- Jetons de présence	-	-	-	-	45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence	-	-	-	-	(25 000)	-
<b>Total</b>	<b>22 641</b>	<b>-</b>	<b>557 829</b>	<b>-</b>	<b>20 000</b>	<b>45 000</b>

\* Rémunération brute et cotisations patronale.

#### ***IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales***

La rémunération et les avantages accordés au Président du Conseil d'Administration de la société «ARTES S.A» par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :

- Par la société ARTEGROS SA : une rémunération nette de 12 368 DT par an
- Par la société ADEV SARL : une rémunération nette de 12 368 DT par an.

La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général démissionnaire de la société «ARTES S.A» par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :

- Par la société ARTEGROS SA : un salaire net de 77 444 DT par an
- Par la société ADEV SARL : un salaire net de 77 517 DT par an

Le nouveau Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous le contrôle de la société ARTES S.A au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

#### **Les commissaires aux comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**M.T.B.F**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Mohamed Lassaad Borji**

**Moncef Boussanouga Zammouri**